

LYCEE VINCENT D'INDY PRIVAS
04 75 66 38 00
FICHE D'INSCRIPTION EN PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE
STMG
Année scolaire 2023-2024

NOM DE L'ELEVE :

CLASSE 2022-2023 :

PRENOM :

REGIME : EXTERNE DEMI-PENSIONNAIRE INTERNE

BOURSIER : OUI NON

Durant l'année scolaire 2022-2023 mon enfant

- A bénéficié d'un PAI PAP PPS Aménagement examen
- N'a pas bénéficié de PAI, PAP, PPS, Aménagement examen mais **en raison d'un nouveau dossier médical**, je souhaite demander un aménagement de scolarité et/ou un aménagement d'examen

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

2EME LANGUE VIVANTE

LV2 : ALLEMAND ESPAGNOL ITALIEN

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

1 enseignement facultatif possible	Cocher
ARTS PLASTIQUES	
THÉÂTRE – EXPRESSION DRAMATIQUE (si l'option théâtre a été suivie en 2022-2023)	
MUSIQUE	
SECTION SPORTIVE HAND BALL Pour les élèves ayant suivi la section handball en 2022-2023	

Toute option facultative nécessite un travail supplémentaire, une présence en cours assidue et il n'est pas possible de se désister à la rentrée ou en cours d'année scolaire.

A..... Le

Signature de l'élève

Signature des parents

Voir au dos : documents à joindre au dossier d'inscription



PROCEDURE D'INSCRIPTION

1ERE TECHNOLOGIQUE

2023-2024

DOCUMENTS A COMPLÉTER	Elèves scolarisés au lycée Vincent d'Indy en 2022-2023	Elèves entrant au lycée Vincent d'Indy
Fiche d'inscription en première technologique (au dos) Pour les options facultatives les choix exprimés sont définitifs. Il ne sera pas accepté de dérogation à la rentrée après constitution des classes et des emplois du temps	X	X
Fiche de renseignements 2023-2024	X	X

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION	Elèves scolarisés au lycée Vincent d'Indy en 2022-2023	Elèves entrant au lycée Vincent d'Indy
Copie de l'attestation de recensement Pour les élèves de 16 ans et de nationalité française ou ayant la double nationalité - ce document est obligatoire pour l'inscription aux examens	X si non transmise au cours de l'année scolaire 2022-2023	X
Copie d'une pièce d'identité		X
Copie intégrale du livret de famille		X
Copie du jugement de divorce ou des affaires familiales statuant la responsabilité des parents vis-à-vis de l'enfant	X si modification de la situation familiale durant l'année scolaire 2022-2023	X
Elève bénéficiant d'un PAI et/ou PAP et/ou aménagement aux examens en 2022-2023 : copie du ou des documents		X
Bulletins scolaires de l'année 2022-2023		X
Facultatif Chèque de 10 euros pour l'adhésion à l'association Maison des Lycéens (MDL) . Indiquer le nom de l'élève au dos du chèque	X	X

**L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS EST A RAMENER AU LYCEE LE
MERCREDI 28 JUIN DE 8H à 12H00**

En lycée, les contraintes liées aux options et aux emplois du temps ne permettent pas de faire droit aux demandes particulières (regroupement avec un camarade...).

A titre exceptionnel, sur demande justifiée (prise en compte d'une situation médicale,) transmise lors de l'inscription et techniquement réalisable, monsieur le proviseur pourra examiner si l'établissement peut donner une suite favorable.